

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 8 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de conseillers municipaux présents : 24

Date de convocation du Conseil Municipal le 2 novembre 2021

<u>Présents</u>: Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÜN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michelle LUCAS, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS, Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÜN, Yann GRISON, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY, Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Absents:

Éric SIGURE.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h50

Secrétaire : Maël DIONG

CULTURE

DC.21.082 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'année 2021

La saison culturelle 2022 de La Ville est susceptible d'être subventionnée par la Région Centre dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) à hauteur de 40 % du budget artistique maximum selon les critères d'éligibilité de la Région.

Un dossier a été déposé auprès du Conseil Régional pour présenter la saison culturelle d'INGRE 2022; celle-ci représente un montant de 149 981€.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 1 5 NOV. 2021

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : 1 8

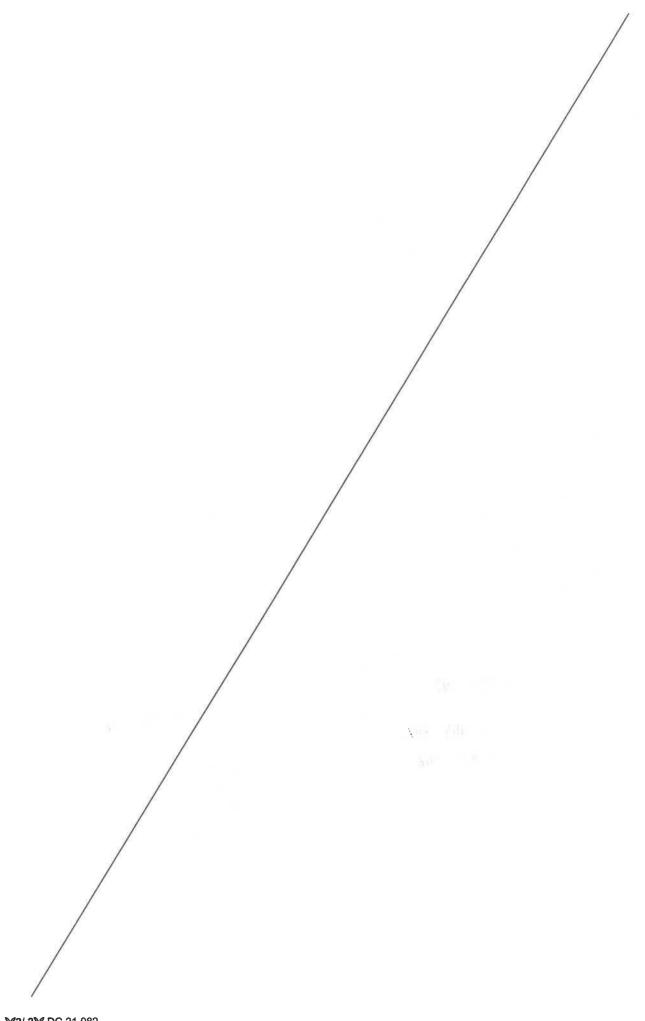
1 6 NOV. 2021

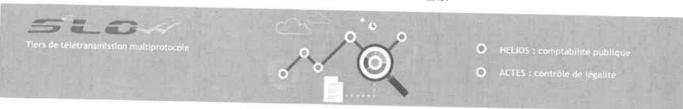
1 6 NOV. 2021

Le Maire

1 5 NOV. 2021

Christian DUMAS





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur: Le Tumelin SYlvie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes	
Nature de l'acte :	Actes réglementaires	
Numéro de l'acte :	DC 21 082	
Date de la décision :	2021-11-08 00:00:00+01	
Objet:	demande de subvention auprès du Conseil	
	Régional pour l'année 2021	
Documents papiers complémentaires :	NON	
Classification matières/sous-matières ;	7.5.1 - Demandes de subvention.	
Identifiant unique :	045-214501694-20211108-DC_21_082-AR	
URL d'archivage :	Non définie	
Notification :	Non notifiée	

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		ranic du nomei
045-214501694-20211108-DC_21_082-AR-1-1_0.xml	text/xml	931
Nom original :		301
DC.21.082 -CULT- demande de subvention auprès du Conseil	application/pdf	293560
Régional pour année 2021.pdf		
Nom métier :		
99_AR-045-214501694-20211108-DC_21_082-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	293560

Cycle de vie de la transaction :

Etat Date		Manana	
Posté	15 novembre 2021 à 15h23min19s	Message	
En attente de transmission	15 novembre 2021 à 15h23min20s	T opot iintiai	
Transmis	15 novembre 2021 à 15h23min22s		
Acquittement reçu	15 novembre 2021 à 15h23min27s		